

La ville de Mitry-Mory recrute des Agents d'animation (h/f) Cadre d'emplois : Adjoint d'animation CDD de 10 mois, à temps non complet - 10 h

Dans le cadre du temps de restauration scolaire et de l'accueil matin / soir, la ville de Mitry-Mory recrute des agents d'animation en contrat à durée déterminée, à temps non complet - 10 heures hebdomadaires.

Sous l'autorité du directeur de la structure, l'agent d'animation devra prendre en charge l'animation d'activités et l'encadrement d'un groupe d'enfants, durant les temps d'activités périscolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h15 à 13h30 en alternance sur les groupes scolaires et les accueils du matin / soir.

Missions principales :

Garantir les différentes sécurités des enfants (physique, matérielle, morale et affective).

Répondre aux besoins physiologiques des enfants.

Etablir une relation dans le respect et la confiance avec les enfants, les enseignants et les membres de son équipe :

- en dehors du temps scolaire, animer les activités proposées dans des domaines très variés : lecture, contes, informatique, ateliers scientifiques et techniques, jeux de société, arts plastiques, ateliers culturels divers ;
- rendre compte auprès du responsable des difficultés ou événements rencontrés avec les enfants ;
- assurer la gestion de la vie quotidienne du groupe (demandes de matériel, soin aux enfants, régulation des conflits);
- mettre en place des espaces d'activités en conformité avec la réglementation.

Compétences et contraintes :

- Prioritairement diplômé d'un BAFA, vous disposez de connaissances sur les stades de développement de l'enfant et les techniques d'animation auprès de ce public. Vos qualités relationnelles (écoute, sens du travail en équipe, capacité à communiquer et à rendre compte), compétences pédagogiques, discrétion, adaptation sont attendues.

Rémunérations et avantages :

Rémunération statutaire + prime annuelle

Comité d'action sociale et culturelle

Participation de l'employeur aux mutuelles santé et prévoyance maintien de salaire.

Date limite de candidature : le 20/04/2023

Candidatures à adresser à : Madame le Maire, par voie postale ou par messagerie électronique : mairie@mitry-mory.fr